

Direction Régionale de l'Industrie de la  
Recherche et de l'Environnement d'Aquitaine

Périgueux, le 6 avril 2009

Subdivision de la Dordogne

L'inspecteur des installations classées

Référence : EA/MC/S24/178/09  
RAGOK/FSQEIS n° 229-520003-1-1  
Affaire suivie par : Eric ANDRZEJEWSKI  
Eric.andrzejewski@industrie.gouv.fr  
Tél. 05 53 02 65 80 - Fax : 05 53 02 65 89

à

Madame la préfète de la Dordogne  
Direction de la coordination interministérielle  
Mission agriculture et environnement  
2, rue Paul Louis Courier  
24016 - PERIGUEUX Cedex

Objet : Installations classées -  
Demande de renouvellement d'agrément pour l'exploitation d'une  
installation de dépollution et de démontage de véhicules hors  
d'usage -  
S.A.R.L. LEIX RECUPERATION « Les Réaux » 24230 - Vélines.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 15 mars 2005, la société LEIX RECUPERATION, située à « Les Réaux » - 24230 Vélines, a été agréée sous le numéro PR 24 00003 D pour exercer ses activités de stockage, de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage (V.H.U.).

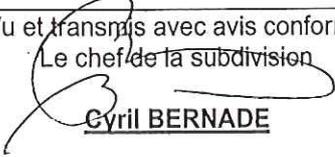
Cet agrément a été délivré par arrêté préfectoral n° 06.0917 du 19 mai 2006 pour une durée de trois ans.

Par courrier du 15 décembre 2008, la société précitée sollicite le renouvellement de son agrément et joint, à l'appui de sa demande, l'attestation de conformité de son établissement aux dispositions de l'arrêté préfectoral d'agrément N° PR 24 00003 D du 19 mai 2006 et aux cahiers des charges annexés établie le 26 mars 2008 par l'organisme certificateur SGS-ICS accrédité pour certifier les référentiels ISO 14 000 et Qualicert.

Des analyses des rejets des eaux issues des emplacements affectés au démontage des moteurs et pièces détachées réalisées le 13 mars 2009 qui indiquent le respect des critères de rejet dans le milieu naturel, complètent le dossier fourni.

Nous considérons cette demande de renouvellement d'agrément comme recevable et nous proposons donc au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques d'émettre un **avis favorable** à la demande de renouvellement d'agrément de la société LEIX RECUPERATION sous réserve du projet d'arrêté et des prescriptions techniques ci-joints.

Ce projet d'arrêté a été transmis, pour avis, au pétitionnaire. Ce dernier n'a pas émis d'observation particulière.

<p>Vu et transmis avec avis conforme Le chef de la subdivision  Cyril BERNADE</p>	<p>L'inspecteur des installations classées  Eric ANDRZEJEWSKI</p>
--	--

Copie : dossier - chrono

Cité administrative - Bâtiment A  
24016 - PERIGUEUX Cedex  
Tél. : 05 53 02 65 80 - Fax 05 53 02 65 89  
<http://www.aquitaine.drire.gouv.fr>



FRANCE

200405955